**Entretien avec les doctorants 1A**

(L’entretien dure environ 30-40 minutes)

1. Infos administratives **à compléter par le doctorant avant l’entretien**

* Infos personnelles (nom, prénom, âge) :
* Laboratoire d'accueil :
* Sujet de recherche (est-il dans la continuité du sujet de recherche du master ?) :
* Directeur de thèse :
* Diplôme d’accès en thèse :
* Financement :

2. Avancement de la thèse

* Bilan de la première année
* Collaborations mises en place (officielles, co-encadrement, cotutelle, ou officieuses, opportunistes, fortuites, ...)
* Enjeux de la deuxième année
* Projets de communications ou articles
* Avis sur les conditions de travail et d’encadrement
* Information sur la procédure des CSI
* Validation de la composition CSI (justification/choix des membres, implication du doctorant dans son choix des membres)

3. Formations et projet professionnel

* Bilan des formations suivies, projets de formation pour la suite de la thèse
* Obligation d’une formation à l’éthique de la recherche / intégrité scientifique
* Obligation de présenter un poster à la Journée Scientifique de l’EDISCE pour les 2A ou 4A salariés
* Projet professionnel, information sur l’outil Portfolio ADUM
* Information sur Elipsce

4. Aspect relationnel

* Interaction avec les encadrants
* Réunion au laboratoire, intégration dans l’équipe / laboratoire
* Qui contacter en cas de difficulté

**Proposition de Composition du Comité de Suivi Individuel (CSI)**

Nom et Prénom du doctorant :

Date d’inscription en 1ère année de thèse :

Financement : Thèse à plein temps □ Thèse à mi-temps □

Titre de la Thèse :

Laboratoire / équipe d’accueil :

Nom et prénom du directeur de thèse :

Taux d’encadrement % : E-mail :

Nom et prénom du co-directeur de thèse (éventuel) :

Taux d’encadrement % : E-mail :

Nom et prénom du co-encadrant (éventuel) :

Taux d’encadrement % : E-mail :

*Critères de composition du CSI hors encadrement de thèse.* Le CSI est composé deux CEC non impliqués dans le travail de thèse et extérieurs à l’équipe du doctorant. Il est composé selon les critères suivants : (1) au minimum un CEC ayant son HDR; (2) au minimum un CEC extérieur au laboratoire; (3) le président du CSI est un CEC ayant une HDR.

Membre n°1 du CSI (Président du CSI) :

Nom et prénom :

Laboratoire / Equipe :

Téléphone : Email :

Statut / Grade :

HDR : Oui x Non □

Expertise :

Membre n°2

Nom et prénom :

Laboratoire / Equipe :

Téléphone : Email :

Statut / Grade :

HDR : Oui □ Non □

Expertise :

Validation par l’ED : Oui □ Non □

Membre du bureau EDISCE (Nom et Prénom) : Date :